



16ème legislature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 17120 | De Mme Caroline Parmentier (Rassemblement National - Pas-de-Calais) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Personnes âgées et personnes handicapées | | Ministère attributaire > Personnes âgées et personnes handicapées |
| Rubrique >établissements de santé | Tête d'analyse >Pénurie personnel dans les Ehpad | Analyse > Pénurie personnel dans les Ehpad. |
| Question publiée au JO le : 16/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, sur la pénurie de personnel dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui affecte la qualité des soins prodigués aux résidents ainsi que les conditions de travail du personnel qui les prend en charge. Mme la députée souhaiterait connaître les mesures concrètes que son ministère compte prendre pour remédier à cette situation. Quelles actions sont prévues pour pallier la pénurie de personnel dans les Ehpad à l'échelle nationale ? Quelles sont les mesures spécifiques envisagées pour répondre aux besoins des Ehpad situés dans les zones rurales où la pénurie de personnel est particulièrement préoccupante ? Enfin, elle lui demande quelles sont les estimations quant à l'impact de cette pénurie de personnel sur la qualité des soins et le bien-être des résidents des Ehpad et quelles actions sont envisagées pour garantir leur sécurité et leur confort.